



RAPPORT D'ACTIVITÉ
Remplir et envoyer à Normand Doucet à cette
adresse :
ndoucet88@hotmail.com

418 725 3696 - C.P. 444, Succ.A, Rimouski (QC) G5L 7C3
www.cdmrimouski.org - clubmarcherimouski1994@outlook.com

ACTIVITÉ	DATE	RESPONSABLE(S)										
Nombre de participants membres : Nombre de participants non-membres : Argent reçu : Si, non membres,												
<table border="1"><thead><tr><th>Prénom</th><th>Nom</th></tr></thead><tbody><tr><td> </td><td> </td></tr><tr><td> </td><td> </td></tr><tr><td> </td><td> </td></tr><tr><td> </td><td> </td></tr></tbody></table>		Prénom	Nom									
Prénom	Nom											
Si vous avez reçu de l'argent venant de participation de non membres, veuillez le mettre dans la trousse et prévenir Normand Doucet												
Des modifications ont été apportées à la description de votre activité dans le calendrier ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>												
Si oui, veuillez décrire ces modifications : Vous avez droit à 1 000 caractères												

INFORMATIONS PERTINENTES POUVANT SERVIR À LA PRÉPARATION DE CETTE ACTIVITÉ UNE PROCHAINE FOIS.
Vous avez droit à 1 000 caractères

PHOTOS PRISES LORS DE L'ACTIVITÉ : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si des photos ont été prises lors de l'activité, veuillez les envoyer à Clément Juif. Ne pas envoyer plus de 10 photos par journée d'activité. Les photos seront insérées sur la page web du Club et publiée dans le Facebook.

RAPPEL

FRAIS DE PARTICIPATION POUR NON-MEMBRE

2 \$ pour une activité d'une journée.

CARTE DE MEMBRE

Les membres du CMR doivent présenter leur carte de membre lors de chaque activité; si celle-ci n'est plus valide l a personne devra déboursier 2 \$ pour participer. Pour devenir membre du Club de marche de Rimouski, la personne peut consulter le site internet et entrer dans l'onglet « devenir membre ».

TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET RADIOS BIDIRECTIONNELLES

Chaque personne responsable d'une activité doit s'assurer :

- D'avoir la trousse de premiers soins et les radios bidirectionnelles et de les remettre à la personne responsable de la prochaine activité.